

Fiche descriptive à destination de l'employeur et des tiers financeurs

## Les droits d'auteur et les droits voisins dans le spectacle vivant

En mode Présentiel

### PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne chargée de l'administration, de la production ou de la diffusion de spectacles.

### OBJECTIFS

- Acquérir des repères en matière de propriété littéraire et artistique
- Être en mesure de respecter les droits d'auteur et les droits voisins lors de l'exploitation d'une oeuvre ou d'un enregistrement.

### PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite aucune connaissance particulière préalable.

### CONTENU

#### Le contenu des droits d'auteur et des droits voisins, rappels juridiques

- les droits patrimoniaux
- les droits moraux
- les exceptions de droits
- l'abus de droit
- les régimes spéciaux

#### La rémunération de l'auteur : les aspects fiscaux et sociaux

- notes de droits d'auteur
- cession de droits d'exploitation
- modalités de rémunération (forfaitaire ou proportionnelle)
- sanctions
- organismes compétents : AGESEA, Maison des Artistes

#### La gestion collective des droits d'auteur et des droits voisins

- les sociétés de perception et répartition de droits
- études de cas de litiges et des différentes jurisprudences

#### Les différents contrats

- contrats de représentation
- contrat de cession exclusive de droit d'auteur
- contrat de commande d'une oeuvre ou d'un texte
- contrat de production audiovisuelle des artistes interprètes

### FORMATEUR RÉFÉRENT et Direction pédagogique

## Les droits d'auteur et les droits voisins dans le spectacle vivant *suite*

### Myriam CHAABOUNI

Sa rencontre avec l'univers du spectacle vivant s'est effectuée à la fin de ses études universitaires (Maîtrise en droit/gestion et DEA en droit de la communication audiovisuelle - Université Toulouse 1 Capitole).

Administratrice de la Compagnie Créature (théâtre/mariionnette) de 2003 à 2015, elle crée aussi le bureau de production Tout'Art en 2007.

Aujourd'hui, sa principale activité est complétée par l'enseignement dans le cadre du Master "Art et Com" à l'Université de Toulouse Jean Jaurès.

La direction pédagogique est assurée par Cyrille BUREAU Directeur de l'organisme de formation.

### MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Études de cas et analyse collective.

### MOYENS ET SUPPORTS

Les lieux de formation disposent d'un espace d'accueil et de détente dédié (description détaillée sur notre site Internet). Les salles de formation sont équipées de bureaux biplaces, de tableaux et moyens de projection à vocation pédagogique, d'accès au WiFi (à la discrétion du formateur). Les salles de formation sont fermées et sécurisées en dehors des temps de formation.

Chaque participant et formateur dispose d'un extranet individuel pendant la formation.

Les supports pédagogiques et les références bibliographiques sont fournis à chacun pendant ou après la formation, après avoir été commentés pour assurer leur bonne appropriation.

### MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Avant la formation, chaque participant est invité à un entretien avec un conseiller, puis à compléter un questionnaire lui permettant d'exprimer directement au formateur sa situation et ses attentes.

Le contrôle des acquis en cours de formation est réalisé à l'aide de mises en situation, d'auto-diagnostic, de travaux pratiques ou dirigés, suivant les modalités pédagogiques.

Une évaluation qualitative est réalisée en fin de formation, puis analysée par l'équipe pédagogique. Le résultat global est à la disposition du participant.

Une attestation individuelle de fin de formation, rappelant les objectifs, est remise au participant l'ayant suivie avec assiduité.

### ORGANISATION, DURÉE ET COÛT PÉDAGOGIQUE

Effectif limité à 12 participants maximum.

Durée : 2 jours (14 heures)

La prochaine édition de ce module débutera le : 22 octobre 2020

Tarif public FAZHAN : 1 080 euros, net de taxes, par participant

Tarif spécifique ARTES - Destiné aux personnes physiques, aux salariés d'associations et aux agents des communes de moins de 2500 habitants : 750 euros, net de taxes, par participant

*Grâce au respect des procédures qualité en vigueur, nos formations sont éligibles à une prise en charge totale ou partielle par les dispositifs publics de financement de la formation.*

### Informations complémentaires

Cette formation a un taux de satisfaction de % (taux de réponses 0% - mesuré à partir du 1/9/2020)

Cette formation fait partie de la famille thématique Administration, Gestion, Compta, Juridique ([lien cliquable](#))

Formacode :

## Les droits d'auteur et les droits voisins dans le spectacle vivant *suite*

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Nos formations sont accessibles aux personnes handicapées moteur dans la plupart de nos lieux de formation.

D'autres types de handicaps et de compensations peuvent être pris en charge sur demande.

Pour tout autre renseignement : 02 40 20 35 35

